
Résumé de l'adresse de la société des sans-culottes de Sap (Orne) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 1er nivôse an II (21 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la société des sans-culottes de Sap (Orne) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 1er nivôse an II (21 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 101-102;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37212_t1_0101_0000_9;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

d'après un document des Archives nationales (1).

Les sections de Paris, à la Convention nationale.

« Législateurs,

« Le penchant irrésistible que les hommes ont toujours montré pour le merveilleux, la crédulité, compagne inséparable de l'ignorance, basèrent dès l'origine du monde le crédit et les succès du charlatanisme religieux. Nouveau Protée, il sut prendre toutes les formes et faire jusqu'à nos jours presque autant de dupes qu'il exista de mortels. En vain la raison essaya-t-elle par intervalle de se faire entendre, l'habitude et le préjugé parlaient seuls, ils furent écoutés.

« Il était réservé à la nation française d'étouffer enfin leurs cris impérieux, de prêter enfin l'oreille à la voix trop longtemps méconnue de l'éternelle vérité. Déjà les gibecières et tous les riches instruments du pieux escamotage se transforment en lingots, en armes, en vêtements, bientôt les jongleurs sacrés le seront en soldats ou du moins en bons chefs de familles; c'est un grand pas de fait sans doute, mais il est loin de suffire.

« Non, ce n'est point assez d'avoir renversé toutes les idoles, brisé tous les hochets de la superstition. Si vous ne voulez pas qu'ils reparassent au premier instant, hâtez-vous de répandre sur tous les points de la République les lumières de la saine morale de la vraie philosophie.

« Législateurs, gardez-vous bien de juger la France entière d'après cette heureuse cité. Sous le chaume existent encore des heures chrétiennes, des vies de saints, Mathieu Lansberg et Nostradamus; sous le chaume on lit encore avidement ces œuvres du mensonge et de l'imposture; sous le chaume on croit encore aux miracles, aux revenants, aux sorciers et de l'erreur au fanatisme il n'y a qu'un pas aussi court que facile à franchir.

« S'il ne vous est pas encore possible d'organiser l'instruction publique que de toutes parts on vous demande à grands cris, saisissez du moins toutes les occasions qui se présentent d'éclairer nos frères de la campagne. Le discours qui a été prononcé à votre tribune par Fabre d'Églantine est bien propre à déraciner la prévention, à détruire le charme qui les attache encore à nos vieux almanachs. Peut-être offre-t-il peu de profondeur, peut-être a-t-il besoin d'être mis dans un langage plus à la portée du commun des lecteurs. Fabre parlait aux représentants du peuple, Fabre saura se rendre intelligible à tous les républicains. Ordonnez donc que ce discours vraiment précieux soit annexé au nouveau calendrier, que nul imprimeur, nul libraire ne puisse vendre l'un sans l'autre. Cet ouvrage régénérateur sera bientôt dans toutes les mains, nous le méditerons à l'envi les jours de repos, bientôt il effacera de nos cœurs jusqu'à la dernière trace du monstrueux bigotisme, il les préparera à recevoir les grands principes qui, désormais, doivent nous guider dans la carrière

sociale et si quelque faux prophète ose, à l'avenir, essayer de nouvelles fables, il ne recueillera de son audace que la honte et le mépris.

(Suivent 11 signatures.)

« La très grande majorité des sections a adhéré. »

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ POPULAIRE DE RODEZ (4).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention*, (2.)

La Société populaire de Rodez, département de l'Aveyron, félicite la Convention sur les mesures qu'elle a prises, notamment depuis le 31 mai dernier (vieux style), pour le salut de la République. Elle renouvelle son invitation de rester à son poste jusqu'à la paix.

III.

ADRESSE DES CITOYENS DU CANTON DE BLETTERANS (JURA) (3).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (4)

Les citoyens du canton de Bletterans, district de Lons-le-Saunier, département du Jura, ont accepté à l'unanimité la Constitution et applaudissent à la conduite ferme et soutenue de la Convention et à tous ses travaux.

IV.

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ DES SANS-CULOTTES DE SAP (ORNE) (5).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (6).

La Société des sans-culottes de Sap, district de Laigle, département de l'Orne, prie la Convention de rester à son poste pour parachever le grand œuvre de la Révolution et consolider la liberté. « Vous avez, dit-elle, la foudre de la raison : écrasez les préjugés; faites disparaître les prêtres, nos plus cruels ennemis; accélérez l'instruction publique, et en ordonnant de brûler

(1) L'adresse de la Société populaire de Rodez n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse; mais on en trouve un extrait dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(2) *Premier supplément au Bulletin de la Convention* du 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 4^e mois de l'an II (samedi 20 décembre 1793).

(3) L'adresse des citoyens du canton de Bletterans n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse; mais on en trouve un extrait dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(4) *Second supplément au Bulletin de la Convention nationale* du 1^{er} nivôse an II (samedi 21 décembre 1793).

(5) L'adresse des sans-culottes de Sap n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse an II; mais on en trouve un extrait dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(6) *Second supplément au Bulletin de la Convention* du 1^{er} nivôse an II (samedi 21 décembre 1793).

suivante : « Renvoyé au comité d'instruction publique, 2^e année républicaine. »

(1) *Archives nationales*, carton F¹⁷ 1008, dossier 1392.

tous les ci-devant catéchismes, faites que, jusqu'au nom même en soit ignoré, que le peuple ne croie plus que du pain soit un Dieu; que tous les tabernacles deviennent les arches d'alliance de la patrie et soient le dépôt des Droits sacrés de l'homme. Frappez! frappez! L'hydre est à l'extrémité. Que tous les signes honteux de l'ignorance et du fanatisme disparaissent, et que les bustes des grands hommes soient dorénavant nos reliques; leurs actions, notre morale; leurs vertus, notre exemple, et leur amour brûlant pour la patrie, nos passions et notre devoir.»

Mention honorable.

V

LISTE DES PRÊTRES QUI ONT ABANDONNÉ LEURS FONCTIONS ECCLÉSIASTIQUES (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Liste des prêtres qui, reconnaissant les erreurs du fanatisme, ont renoncé aux fonctions ecclésiastiques et sacerdotales, et ont déposé leurs lettres de prêtrise au secrétariat de la commune de La Fère, district de Chauny, département de l'Aisne, dans le courant du mois de brumaire, 2^e année républicaine.

Les citoyens,

Dié, ex-chanoine du ci-devant Saint-Montain, à La Fère, marié.

Lavise, ex-chanoine du même Saint-Montain et professeur du ci-devant collège de La Fère, marié.

Barbier, aussi, ex-chanoine du même Saint-Montain.

Cappeaux, *idem*.

Lefebvre, *idem*.

Brunelle, *idem*, marié.

Cudoux, *idem*, marié.

Mignaux, *idem*.

Licent, curé de La Fère.

André, vicaire de La Fère.

Doyen, ex-chanoine de Guise.

Thomas, curé de Charmes.

Mignot, ex-religieux de Saint-Louis de La Fère.

Leclere, curé d'Hannappe.

Duroyer-Bournonville, ex-chanoine de Saint-Furay de Péronne.

De toutes ces lettres et titres de prêtrise, il en sera fait un autodafé, avec le reste des titres de féodalité déposés au secrétariat de cette commune, le jour de la fête de la raison qui doit avoir lieu au premier jour.

(1) La liste de ces prêtres n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse an II; mais elle est insérée dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(2) *Second supplément au Bulletin de la Convention* du 1^{er} nivôse an II (samedi 21 décembre 1793).

VI.

FABRE D'ÉGLANTINE EST ADJOINT AU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE (1).

COMPTE RENDU du *Mercury universel* (2).

La Convention nationale décrète que le citoyen Fabre d'Églantine est adjoint au comité d'instruction publique.

VII

DON PATRIOTIQUE DE LA SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE DE CHATEAU-SALINS (3).

COMPTE RENDU du *Mercury universel* (4).

La Société républicaine de Château-Salins écrit qu'elle a envoyé à Nancy 500 mares d'argenterie et plusieurs milliers de cuivre et de fer. « Certains prêtres, dit-elle, font des imprimés pour rétrograder l'esprit public; mais nous les surveillons. Purgez l'intérieur de tous les faux patriotes, comme l'a fait ici le citoyen Faure, représentant du peuple, et le calme renaît. »

Mention honorable.

ANNEXE N° 1

à la séance de la Convention nationale du 1^{er} nivôse an II au matin. (Samedi 21 décembre 1793)

Compte rendu, par divers journaux, de l'admission à la barre des citoyens de Commune-Affranchie qui viennent présenter à la Convention les restes de Chalier (5).

(1) L'adjonction de Fabre-d'Églantine au comité d'instruction publique n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse an II; mais il y est fait allusion dans le compte rendu de cette séance publiée par le *Mercury universel*.

(2) *Mercury universel* [2 nivôse an II (dimanche 22 décembre 1793), t. 35, p. 28, col. 1].

(3) Le don patriotique de la Société républicaine de Château-Salins n'est pas mentionné au procès-verbal de la séance du 1^{er} nivôse an II; mais il y est fait allusion dans le compte rendu de cette séance publié par le *Mercury universel*.

(4) *Mercury universel* [2 nivôse an II (dimanche 22 décembre 1793), t. 35, p. 29, col. 1]. D'autre part, le *second supplément au Bulletin de la Convention* du 3 nivôse (lundi 23 décembre 1793) rend compte du don patriotique du district de Château-Salins dans les termes suivants :

« Le directoire et le procureur syndic du district de Château-Salins informent la Convention qu'ils ont envoyé à Nancy plus de 500 mares d'argenterie et qu'un envoi plus considérable va succéder. « Nous avons, disent-ils, plusieurs milliers de cuivre et beaucoup de fer; quelques communes ont transformé leurs églises en temples de la Raison; certains prêtres intriguent pour faire rétrograder l'esprit public et calomnier les républicains qui le propagent; mais leur crédit est faible et nous les surveillons. »

(5) Voy. ci-dessus, même séance, p. 75 le compte rendu de l'admission à la barre des citoyens de Commune-Affranchie, d'après le *Moniteur*.